

COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ

1 Le traitement du coût des mesures devant être mises en place afin d'assurer le maintien
2 de la fiabilité du réseau compte tenu des ventes de GNL est décrit au paragraphe 54 de
3 la décision D-2011-030, soit :

4 « [54] (...) Le montant à soustraire du revenu requis, dans le cadre du
5 dossier de fermeture, devra tenir compte des coûts unitaires réels et des
6 volumes prévus au dossier tarifaire. Cependant, les volumes devront être
7 mis à jour pour tenir compte des consommations réelles uniquement
8 lorsque le volume réel sera supérieur au volume projeté. »

9 Ainsi, une comparaison de la situation projetée à la Cause tarifaire et celle concrétisée
10 durant l'année financière doit être effectuée. Chaque situation est analysée séparément
11 ci-dessous.

Cause tarifaire 2014

Volume projeté de ventes de GNL		Capacité réservée LSR	Outil de maintien de la fiabilité selon la décision D-2014-077				
Annuel 10 ³ m ³	Hiver (déc. à mars) 10 ³ m ³		Période	Capacité quotidienne 10 ³ m ³ /jour	Capacité totale 10 ³ m ³	Prix ¢/m ³	Coût total (000 \$)
14 623	4 382	4 382	120 jours	74	8 880	6,55254	582

12 À la Cause tarifaire 2014, selon l'évaluation des besoins d'hiver extrême avec ou sans la
13 réservation à l'usine LSR par le client GNL, considérant la méthode proposée d'évaluation
14 de la demande continue en journée de pointe, aucun outil de maintien n'était requis et n'a
15 été contracté pour l'hiver 2013-2014.

16 Toutefois, dans la décision D-2014-077, la Régie a ordonné à Gaz Métro de déduire de
17 ses coûts de transport pour 2014 un montant de 581 565 \$ pour l'outil de maintien de la
18 fiabilité. Cet outil de maintien a été évalué en considérant les besoins d'hiver extrême
19 avec ou sans la réservation à l'usine LSR par le client GNL, considérant la méthode
20 actuelle d'évaluation de la demande continue en journée de pointe.

Année financière 2014 – Outils réels de maintien de la fiabilité

- 1 La demande projetée du client GNL et l'évaluation des outils de maintien de la fiabilité
 2 sont les suivantes au réel :

Volume réel de ventes de GNL		Capacité réservée LSR	Outil de maintien de la fiabilité selon la décision D-2014-077				
Annuel 10 ³ m ³	Hiver (déc. à mars) 10 ³ m ³		Période	Capacité quotidienne 10 ³ m ³ /jour	Capacité totale 10 ³ m ³	Prix ¢/m ³	Coût total (000 \$)
25 797	3 496	4 382	120 jours	74	8 880	6,55254	582

Comparaison de la Cause tarifaire 2014 versus le Réel 2014

- 3 Les résultats sommaires pour l'année 2014 sont les suivants :

Référence	Volume de ventes de GNL		Outil de maintien de la fiabilité selon la décision D-2014-077		
	Annuel 10 ³ m ³	Hiver (déc. à mars) 10 ³ m ³	Capacité totale 10 ³ m ³	Prix ¢/m ³	Coût total (000 \$)
Cause 2014	14 623	4 382	8 880	6,55254	582
Réel 2014	25 797	3 496	8 880	6,55254	582

- 4 Tel que prescrit au paragraphe 54 de la décision D-2011-030, puisque les volumes
 5 réels de l'hiver 2014 sont inférieurs à ceux identifiés à la Cause tarifaire 2014, aucun
 6 ajustement additionnel n'est requis aux coûts projetés à la Cause.
- 7 Ainsi, le coût de maintien de la fiabilité de 581 565 \$ est appliqué en réduction du
 8 revenu requis, tel qu'illustré à la pièce Gaz Métro-8, Document 1, page 5, ligne 15.
- 9 La croissance des ventes de GNL entre la projection à la Cause tarifaire 2014 et le
 10 réel observé au rapport annuel 2014 s'est produite en dehors de la période de l'hiver
 11 (1^{er} décembre au 31 mars).